



RESEAU DEPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Etat des ressources en eaux souterraines

- Situation début janvier 2022

Le réseau départemental de suivi des eaux souterraines a été mis en place en 2016 par la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal.

Dix-neuf ressources constituent actuellement ce réseau. Ces dernières ont été choisies pour leur situation géologique (socle, volcanisme), pour la qualité des chroniques de débits existantes et pour leur répartition géographique sur le territoire.

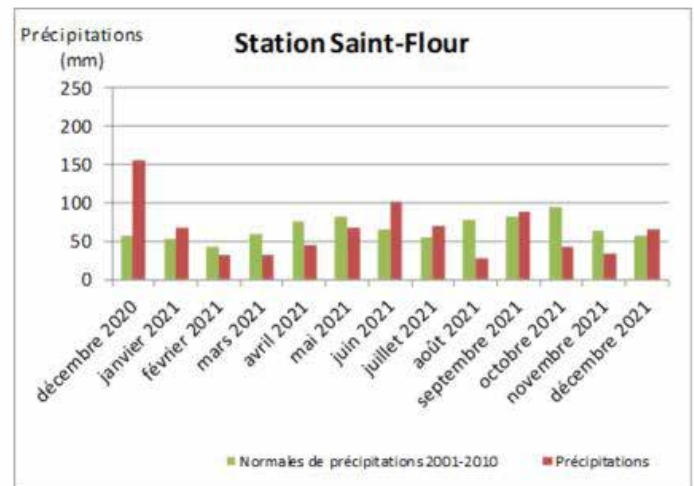
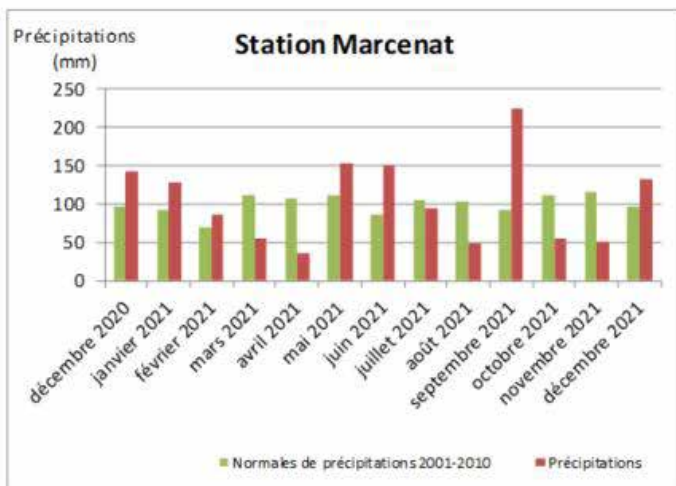
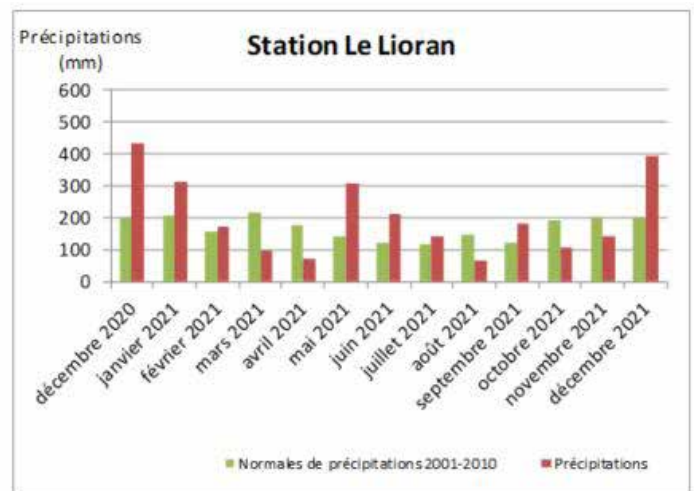
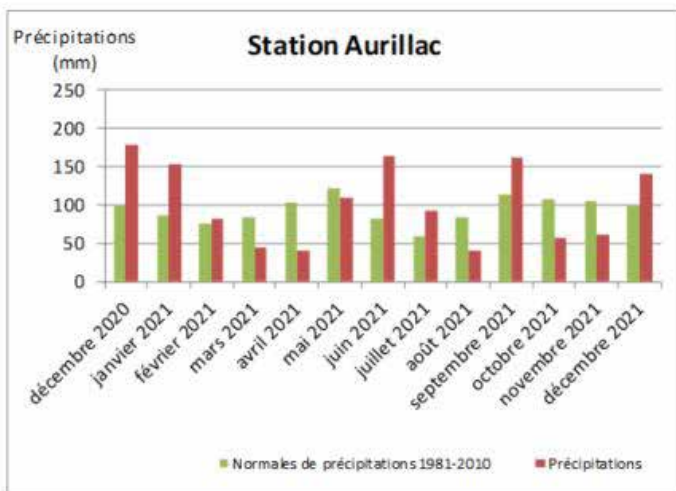
Le suivi des sources et la réalisation des mesures de débits sont assurés à fréquence mensuelle (dans la mesure du possible) par les collectivités gestionnaires de l'eau. Les données sont bancarisées, traitées et synthétisées par la MAGE qui réalise trimestriellement ce bulletin d'information (mensuellement si le contexte hydrogéologique l'exige).

L'objectif de ce réseau est d'améliorer la connaissance des ressources du Département et d'assurer une veille objective et pertinente sur les évolutions à court, moyen et long terme des débits mesurés.



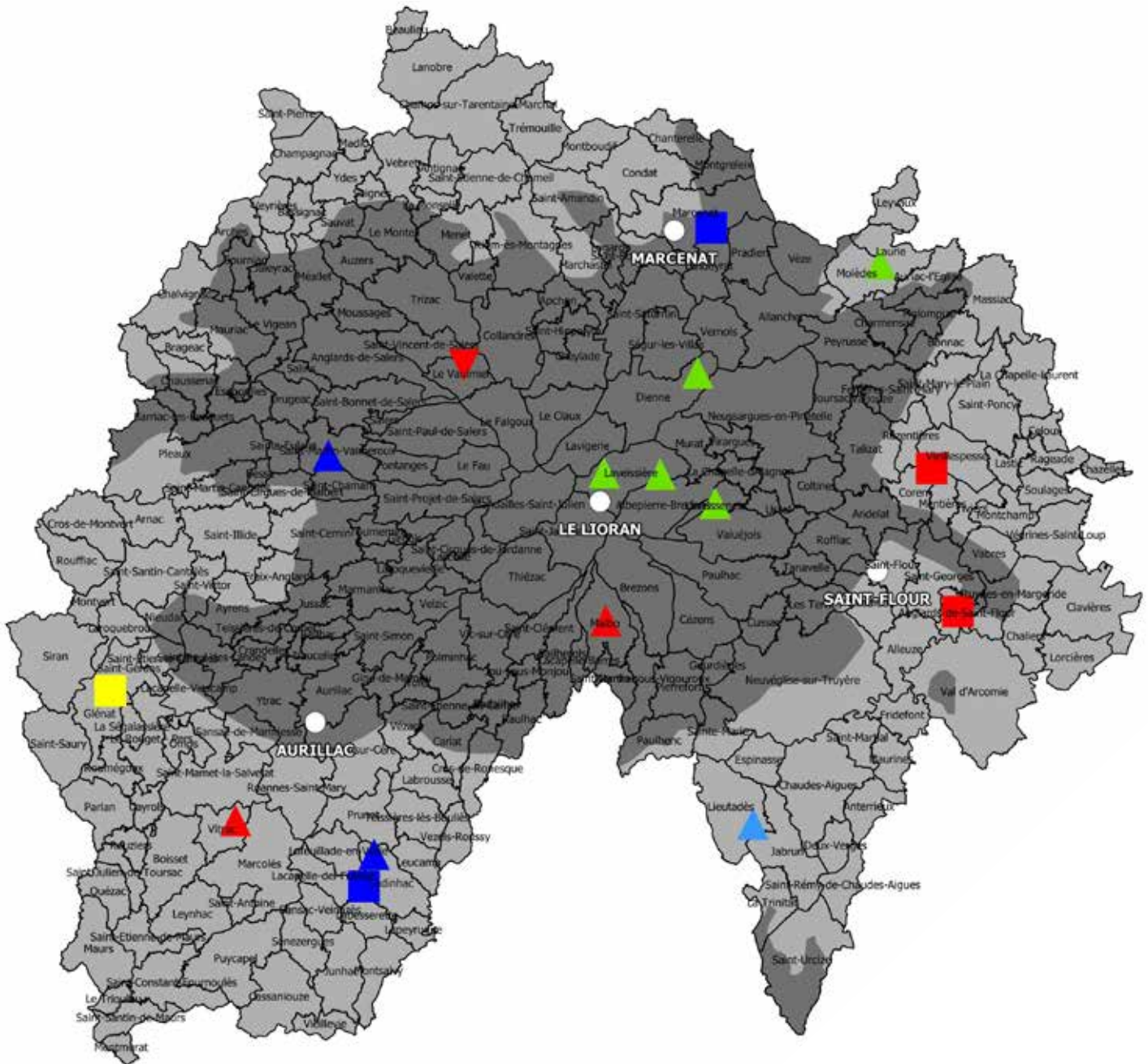


Pluviométrie (source données : météoFrance)



Les deux derniers mois de l'année sont contrastés. Le mois de novembre est similaire au mois d'octobre, il est marqué par un déficit de précipitations d'environ 44% sur l'ensemble du département. Le mois de décembre est excédentaire : + 96% sur les Monts du Cantal par rapport aux normales de saison, + 43% sur Aurillac,

+ 36% sur le Nord du Cantal, et dans une moindre mesure sur Saint-Flour (+ 14%). Le bilan pluviométrique de l'année 2021 est excédentaire pour les Monts du Cantal (+10%), proche des normales de saison pour Aurillac (+2%) et Marcenat (+1%), déficitaire pour Saint-Flour (-17%).



LEGENDE

Carte géologique simplifiée

- Socle
- Volcanisme
- Station Météo France

Situation des débits

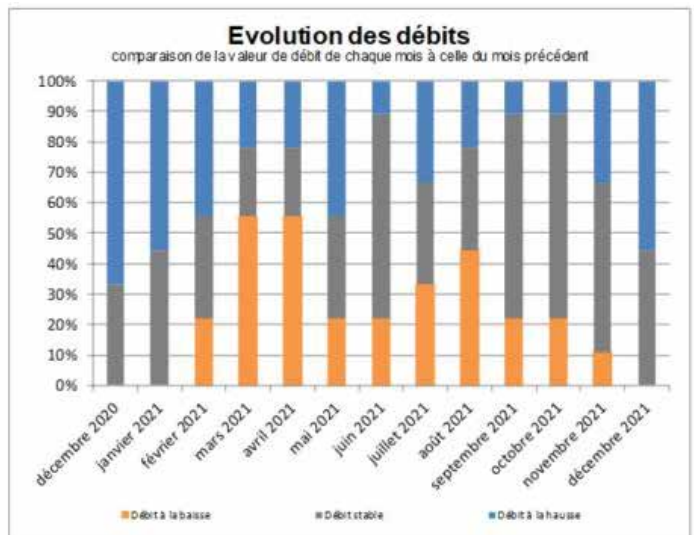
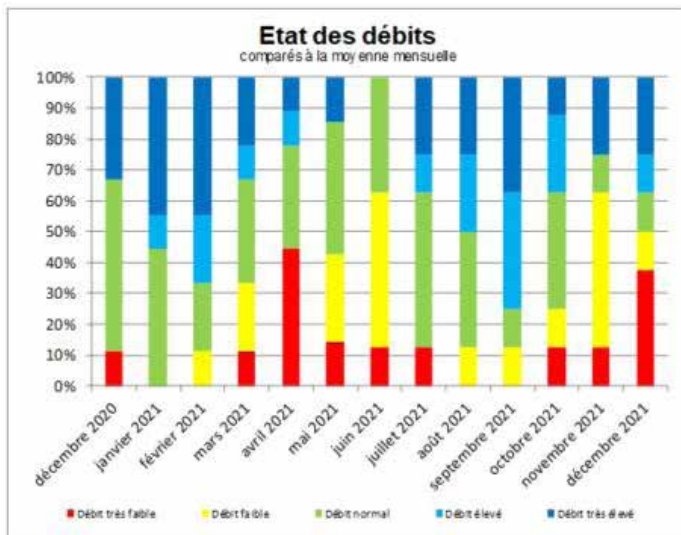
- Etat des débits
- Débit très élevé
- Débit élevé
- Débit normal
- Débit faible
- Débit très faible

Evolution des débits

- Evolution des débits
- Tendence à la hausse
- Tendence stable
- Tendence à la baisse



Suivi des ressources situées en domaine de socle



En domaine de socle, le déficit de précipitations des mois d'octobre et novembre a entraîné une baisse importante des débits en fin d'année. Au mois de novembre, 60% des ressources suivies présentaient des débits faibles à très faibles par rapport aux normales de saison. Au mois de décembre, la situation est contrastée : la part des ressources suivies présentant des débits très faibles augmente (près de 40%) et d'autres ressources voient leur débit augmenter par rapport aux normales de saison. Le graphique de droite montre une stabilisation des débits pour plus de la

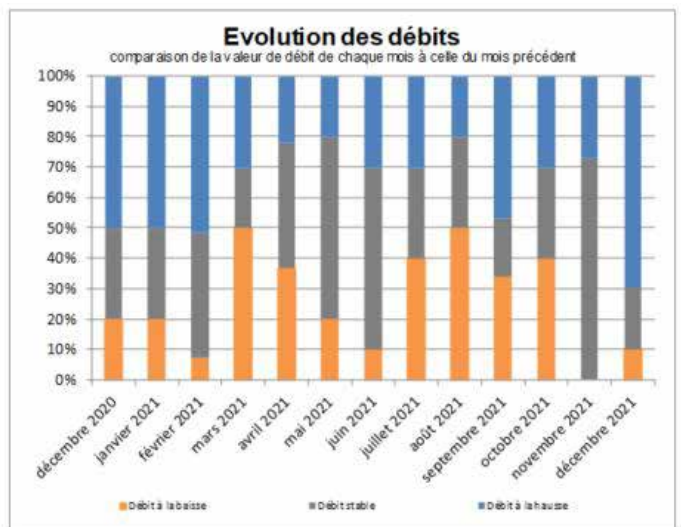
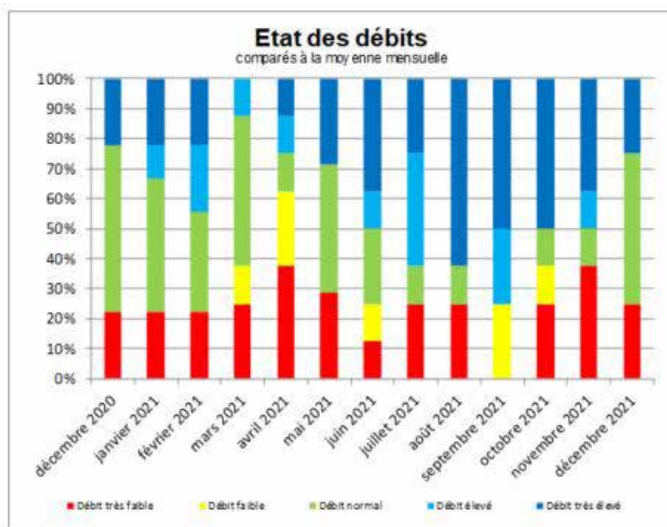
moitié des ressources suivies au mois de novembre. Au mois de décembre, une recharge se produit pour plus de la moitié des ressources suivies.

L'année 2021 a été marquée par deux étiages : un étiage printanier entre avril et juin, du fait d'une baisse importante des précipitations et un étiage automnal tardif sur les mois de novembre et décembre. Avec les précipitations importantes du mois de décembre, la recharge des aquifères devrait permettre un retour à une situation normale.





Suivi des ressources situées en domaine volcanique



En domaine volcanique, la situation s'améliore au mois de décembre. Seulement 25% des ressources suivies présentent un débit très faible par rapport aux normales de saison, contre près de 40% en novembre.

Le graphique de droite confirme cette tendance avec 70% des ressources suivies qui présentent un débit à la hausse au mois de décembre.

En domaine volcanique, l'année 2021 a été également marquée par deux étiages : un étiage printanier au mois d'avril et un étiage automnal moins marqué en octobre et novembre. Comme en domaine de socle, les précipitations du mois de décembre amorcent la recharge des aquifères pour un retour à une situation normale.





Restrictions des usages de l'eau

A l'échelle départementale

Aucun arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau.

A l'échelle communale

Aucun arrêté municipal de restriction des usages de l'eau

Remerciements aux communes participantes :

ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR, ARNAC, DIENNE, GLENAT, LADINHAC, LAURIE, LAVASTRIE, LAVEISSENET, LAVEISSIERE, LIEUTADES, MALBO, MARCENAT, SAINT-MARTIN-VALMEROUX, VAL D'ARCOMIE, COREN-LES-EAUX JOUSOUS-MONJOU, VITRAC ET LE VAULMIER.



Prochain
bulletin
mai 2022

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal

**Hôtel du Département
28 avenue Gambetta
15015 Aurillac Cedex
04 71 43 01 98**